

Fiche

L'adjectif qualificatif épithète est une expansion du nom. On distingue l'épithète de l'apposé.

- L'adjectif en fonction d'épithète est accolé au nom qualifié.

De *grosses vagues* montaient à l'assaut des rochers escarpés.

- L'adjectif en fonction d'apposé (ou apposé) est séparé du nom - ou du pronom - qualifié par une virgule.

Conquérantes, les *vagues* montaient à l'assaut des rochers escarpés.

- **Remarques :**

- Une apposé peut être placée indifféremment avant ou après le nom qualifié. Exemple : *Les vagues, conquérantes*, montaient à l'assaut des rochers escarpés.
- Elle a une valeur circonstancielle et exprime selon le cas la manière, la cause, l'opposition... Elle a très souvent une valeur explicative.